

## SÉPULTURES AVANT LA RÉVOLUTION

En élargissant le chemin qui descend de la Butte de Gohier au bourg, au printemps dernier, on a trouvé des ossements et des squelettes entiers. Au mois de septembre, en prenant de la terre pour réparer les rues du bourg de Blaison, on a aussi trouvé ossements et squelettes devant la forge de M. Landard à Saint-Sauveur. On retrouve encore parfois des fragments d'os presque à fleur de terre autour de l'église de Blaison. On a trouvé une tombe et des ossements derrière les stalles de l'église en 1931. Où donc, et dans quelles conditions enterrait-on autrefois ?

Les registres de l'état-civil antérieurs à la Révolution, conservés dans nos deux mairies vont nous renseigner.

Ceux de Blaison remontent à 1591 et n'ont de lacunes que pour les années 1654, 1655 et 1657.

Presque toujours les actes mentionnent le lieu où le défunt est enterré ; et nous trouvons parfois des détails d'un intérêt plus général.

Les premiers registres de Blaison sont plutôt des livres de comptes qui indiquent les détails de chaque cérémonie et les émoluments revenant à chacun de ceux qui y participaient. Les processions aux enterrements, c'est-à-dire les levées de corps à domicile, étaient très rares jusqu'à la Révolution. En revanche, on multipliait les messes et les services. Sous Louis XIII, on trouve des enterrements avec trois messes à haute voix et trois messes à basse voix, sans compter vêpres et vigiles, c'est-à-dire matines des morts. Le nombre des messes chantées ou basses variait, évidemment selon les classes en usage à l'époque. Madame de Blaison, en 1604, eut un service avant son enterrement et plusieurs après. Messire Bertrand Fremont, prêtre, enterré le 31 août 1593, eut des services le 6, le 11, le 15 septembre, le 21 octobre et le 20 novembre de la même année. Élie Goheau, sieur de la Giraudière, eut un service anniversaire, chaque année, pendant une dizaine d'années. Ces services étaient dits « pour le remède de l'âme du défunt, tant pour lui que pour ses amis vivants et trépassés. »

Les morts étaient habituellement enterrés, dans la paroisse où ils mouraient. Un homme de Gohier, mort subitement « dans le chemin qui monte de la Gelvaisière aux Chasteigners » fut enterré à Blaison. On enterra cependant dans l'église de Blaison, un Seigneur de la Garde et Philippe de Goheau, Seigneur de Beauregard en Coutures ; et noble homme Simon de Crespy, seigneur de Bouhière (1661) et noble homme François Grudé, seigneur de Juralan (1672) , furent conduits à Angers.

Il arrivait aussi qu'en hiver, ou en temps d'épidémies, des enterrements de paroissiens se faisaient à Coutures, à Chemellier et surtout à St Ellier, avec la permission de M. le Curé de Blaison ; et le 26 février 1784, Joseph Gozil, du Port-de-Vallée, 6 ans, fut enterré à la Bohalle, « à cause du débordement des eaux ».

### I. — LE CIMETIÈRE DE BLAISON

Dès l'origine, les chrétiens cherchèrent à reposer auprès des reliques des martyrs, autour des églises, et au Moyen-Âge, on en vint à enterrer dans les églises mêmes.

Suivant l'usage général, le cimetière de Blaison entourait l'église. Les registres l'appellent au XVII<sup>e</sup>, le cimetière de l'église collégiale de M. St Aubin ; plus tard, cimetière de céans, cimetière de ce lieu, cimetière de cette paroisse. Un plan conservé à la Mairie, et remontant à 1835, nous fixe sur sa disposition et son étendue. Il s'étendait au nord, jusqu'à la maison et au jardin de la chapelle de Sainte-Croix (maison Val. Dubois) ; à l'orient, jusqu'au chemin qui monte de la Perchardière à St Sauveur ; au midi, jusqu'aux trois maisons appartenant au chapitre (téléphone, mairie, maison Legagneux) et au jardin de la Fauconnerie, devenue presbytère en 1824. Le chemin descendant de St Sauveur se prolongeait jusqu'à la rue aux Prêtres, le séparant de la maison actuellement occupée par Mme Gouasson, et le limitait à l'Occident et au Nord.

De tous les côtés, il fallait donc passer par le cimetière pour arriver à l'église. Le sol du cimetière, au moins du côté du midi était notablement plus élevé que le niveau de la place actuelle ; il touchait le mur de l'église et l'humidité qu'il communiqua aux tuffeaux des murs est cause de la disgracieuse et indestructible mousse qui dépare le bas des colonnes de la nef de ce côté. Il est visible aussi que la porte de la Sacristie et celle du Transept du midi ont été abaissées.

En était-il ainsi du côté de la galerie ? Au midi, un passage très étroit permettait d'aborder à la sacristie et faisait communiquer le reste du cimetière avec l'espace compris entre la sacristie actuelle, le chœur primitif qui fut plus tard l'ancienne sacristie puis une pièce de débarras, et les murs de clôture.

D'après M. l'abbé Choleau, ce coin était réservé à ceux qui étaient privés de la sépulture ecclésiastique : suicidés, excommuniés et enfants morts sans baptême. Et voici une confirmation authentique de cette opinion. « Le neuvième jour de mars mil sept cent cinquante sept, le corps d'un enfant nouvellement né, de sexe masculin, trouvé mort noyé dans un fossé près du bourg de cette paroisse, nous ayant été renvoyé de par la justice de ce lieu qui l'a levé et en a dressé procès-verbal, a été enseveli au coin du cimetière de cette paroisse, du côté de l'escalier vers Gohier, par René Lebreton, fossoyeur.»

Le reste du cimetière recevait ceux qui étaient morts dans la communion de l'église catholique.

On y enterra tout naturellement, d'abord les paroissiens des deux rives de la Loire. Quand le comte d'Anjou, Henri Plantagenêt, au XII<sup>e</sup> siècle, fit construire les premières levées de la rive droite de la Loire, les premiers habitants du territoire actuel de la Bohalle étaient paroissiens de Blaison et enterrés dans nos cimetières jusqu'à l'époque - 1612 - où la Bohalle fut érigée en paroisse succursale avec un prêtre résidant sous la dépendance du curé de Blaison. Cependant, le 5 juin 1599, Pierre Chauveau avait été enterré « en la chapelle Bouhalle », avec permission du curé de Blaison.

On enterra dans notre cimetière les habitants du bourg et des villages : de Boyère, de Longueville, de Raindron, du Petit-Sazé, des Frédelins, etc. Et parfois, les fosses se multipliaient. En 1639, sur 62 enterrements dans l'année, il y en eut 51, dont 19 enfants depuis le mois de septembre jusqu'au commencement de décembre. En 1719, en septembre et octobre, la dysenterie emporta 44 paroissiens, dont 6 furent inhumés à St Ellier.

On y enterra un certain nombre de nourrissons morts sur la paroisse et venus des villes de Brissac, des Ponts-de Cé, surtout d'Angers.

On y enterra des noyés, amenés par la Loire des paroisses en amont. On y enterra un certain nombre d'étrangers. On voyageait beaucoup par eau. Au Port-de-Vallée, où il fallait s'arrêter pour le droit de péage, on laissait parfois des malades, des mourants, des morts venus de Nantes, du Maine, du Vendômois, de Champagne, de Bretagne. Le 25 septembre 1625, on enterra un homme de Gennes (Mayenne) qui se rendait, avec sa femme, en pèlerinage à St Maur et qui mourut à la « Gilvaisière. »

On y enterra, le 3 Janvier 1692, Urbain Chartier, qui avait cent ans.

On y enterra un bon nombre d'ecclésiastiques : chanoines, curés et chapelains, habituellement sans spécifier la place de leur sépulture. Cependant furent enterrés « auprès de la croix du cimetière » : Messires Pierre Lemesle, vicaire de la Bohalle (1661), Julien Bardoul, chapelain (1681), Charles de Febvré, chapelain de Chemant (1733) et aussi un enfant de Cheverue, de Chemant, en 1745. Le curé Vallée (1782), fut enterré au cimetière « vis à vis du sacraire.» Le notaire Baudriller (1625), est dit « enterré au cimetière des prêtres. »

« Le 12 Septembre 1659, le cimetière de Blaison a été pollué par les archers des gabelles et a été réconcilié le 17<sup>e</sup> du dit mois, suivant la permission à nous donnée de Mgr. l'Illustrissime et Révérendissime évêque d'Angers. »

Pour comprendre cette note du curé Baudriller, il faut nous rappeler que, jusqu'à la laïcisation des cimetières, on les bénissait avant d'y enterrer, en réservant un espace pour les corps privés de la sépulture ecclésiastique. Les fidèles morts dans la communion de l'Église, reposaient en terre bénite. Le cimetière, comme l'église, pouvait être pollué, c'est-à-dire profané et perdre sa bénédiction pour diverses raisons, entre autres par l'effusion volontaire du sang humain. C'est sans

doute en poursuivant quelqu'un qui faisait la contrebande du sel - dont la vente était réservée à l'État - que les archers des gabelles l'avaient blessé dans le cimetière. D'où la nécessité de la cérémonie d'expiation ou réconciliation mentionnée plus haut.

En 1835, le cimetière devenu trop petit parce qu'il servait aux communes de Blaison et de Gohier, formant ensemble une population de près de 1.400 habitants, on décida d'acheter un terrain plus vaste, situé au lieu dit Bel-Arbre et appartenant à René Goizil et Jeanne Choleau, et après autorisation gouvernementale, l'achat conclu le 13 Mars 1836. Les frais d'achat clôture, mise en état, s'élevèrent à 3.797 fr. 40 auxquels la commune de Gohier participa pour un sixième. Le terrain mesurait 18 ares 60. On y accède par une allée de 30 mètres de long sur 4 de large. En 1883, un don de M. Courjaret y ajouta une bande de terrain d'une contenance d'un are, au Nord, qui sert maintenant aux concessions à perpétuité, au-dessous de l'allée qui prolonge l'avenue d'accès.

Plus tard, l'ancien cimetière fut désaffecté et transformé en place publique. Les murs de clôture furent abattus, le niveau du sol abaissé, un chemin fut établi au nord entre l'église et la propriété voisine. La partie comprise entre ce chemin et le chœur, fut bordée d'une palissade qui la protège contre la circulation des animaux et transformée en mail par une plantation de tilleuls. Seul, un cyprès y rappelle l'ancienne affectation de ce terrain.

Avant la Révolution, le cimetière était planté de noyers. Chaque année, le chapitre faisait abattre et casser les noix dont l'huile alimentait la lampe du sanctuaire. Dans les années d'abondance, on vendait le surplus de la récolte. On vendit un noyer au chanoine Maindrou en 1785, pour faire une vis de pressoir.

Le dernier noyer fut vendu et abattu en 1834.

## II. — L'ÉGLISE DE BLAISON

Ce fut vers le XII<sup>e</sup> siècle qu'on prit l'habitude d'enterrer dans les églises, soit en vertu d'un droit reconnu à certaines familles par les autorités ecclésiastiques, et qu'on appelait le droit d'enfeu, soit par des permissions particulières accordées pour reconnaître les mérites personnels du défunt ou de sa famille.

De 1591 à 1748, il y eut de soixante-dix à quatre-vingts personnes ecclésiastiques ou laïques, ainsi enterrées dans l'église de Blaison. Pour quelques-unes seulement l'endroit de l'église est indiqué. Une femme dont je n'ai pu déchiffrer le nom, fut enterrée près de la chaire, (1705) ; Bertrand Quatrebat en la fosse de défunt Messire Jacques Rochay ; M. Pichot de Montbrun, chapelain, au droit de la chaire (1647) ; Françoise Métayer, veuve Blondeau, dans la fosse de défunt M. René Hocquet, son parent, « devant le crucifix, un peu à côté gauche » (1647) ; M. François Baudriller, curé « devant l'autel de paroisse » (1661) ; Étienne Pelé, sacristain, dans la chapelle Notre-Dame près de la Sonnerie (1631), sans doute un bon et fidèle serviteur qu'on voulut séparer le moins possible de ses cloches. Les autres étaient enterrés « en la terre de l'église », c'étaient des notables comme la famille Quatrebat ; des sergents royaux, des notaires de la baronnie ou royaux, des châtelains n'ayant pas le droit d'enfeu.

Dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, furent enterrés Messires Pierre Quatrebat (1660) ; son frère François Quatrebat (1667) ; Pierre Allard (1679) ; Charles Papot (1681) ; Pierre Deshayes (1691) ; Jean Rogeron de la Ripoterie (1756) et Denys Robin de la Basinière (1759), tous chanoines ; et Madeleine Lepage, épouse de M. Trouillet de l'Eschasserie « de notre consentement » (1744). Je me demande pourquoi il n'y avait, sauf une exception, que des chanoines enterrés dans cette chapelle, et, si elle était réservée, pourquoi les autres chanoines étaient-ils enterrés dans l'église ou dans le cimetière ? Sous Louis XV, une Ordonnance royale défendit d'enterrer dans les églises. La dernière sépulture dans l'église de Blaison, est du mois de mars 1748.

### *Tombes Seigneuriales*

Le droit féodal reconnaissait aux seigneurs des paroisses le droit d'être inhumés dans le sanctuaire de l'église paroissiale, au côté gauche. Notre église avait deux de ces tombes

seigneuriales. Les stalles du côté gauche laissent voir la moitié d'une arcade murée en 1834, et qu'on appelait alors la niche de M. de Goulaine. Un peu plus loin, au-dessous de la fenêtre, était la tombe de haute et puissante dame Jeanne Pinard, vivante dame de Blaison, enterrée en 1604. L'arcade qui encadrait sa tombe est bien conservée ; la maçonnerie qui contenait le cercueil a été en partie détruite, mais dans ce qui en reste, on reconnaît la forme et les dimensions de la place du cercueil ; les ossements des membres ont été rangés dans une encoignure. Cette dame était veuve de Claude de Goulaine qui fut enterré en Bretagne. C'est donc un autre membre de la famille qui reposait dans notre église : René, François et Baudouin, frères de Claude, avaient possédé avant lui la terre de Blaison. C'était probablement l'un d'eux.

### *L'enfeu des Goheau*

La famille de Goheau en reconnaissance sans doute de quelque service important rendu à l'église, avait obtenu d'avoir ses armoiries sculptées à la clef de voûte la plus rapprochée de la grande porte, et le droit de sépulture dans la chapelle Notre-Dame, devant la sonnerie. Les registres nous font connaître Élie de Goheau et son fils Pierre, seigneurs à la fois de la Brossardière et de la Giraudière. Ils durent mourir à la Brossardière et être enterrés à Chemellier ; mais Philippe de Goheau, frère d'Élie, seigneur de Beauregard en Coutures, fut amené et enterré dans la sépulture de famille, en la chapelle Notre-Dame. Pierre ne laissait que des filles, c'est pourquoi les seigneurs suivants de la Giraudière s'appelèrent Le Chevalier, puis de la Rue de Rouville. Les seigneurs de la Boutonnière et de Chemant comptant parmi leurs aïeules Marguerite Goheau s'appelaient de Cheverue. Toutes ces branches de la famille avaient droit à l'enfeu familial et y faisaient enterrer leurs membres quand ils mouraient à Blaison ou aux environs. Nos études précédentes ont donné des listes de ces défunts qu'il me semble inutile de reproduire ici. Il y aurait seulement lieu d'ajouter Jeanne Sicault, épouse de Louis de Cheverue de la Boutonnière en 1662.

La branche de Chemant était-elle en difficulté avec les autres descendants des Goheau ? Deux enfants de Pierre I furent enterrés dans l'église en 1607 et 1608. Des six enfants de Pierre II et de Charlotte Cochelin morts à Chemant en bas âge, la première seule est enterrée en la chapelle Notre-Dame (1637), les cinq autres, dans l'église. Charlotte Cochelin, dans son testament de 1666, demandait à être enterrée devant l'autel de St-Avertin, si elle mourait à Blaison. Pierre II, et elle firent construire une chapelle à Chemant et y furent enterrés par permission de Mgr. l'évêque d'Angers (1677 et 1678) ; leur fils Pierre III (1690) et leur petit-fils, César-Pierre (1725) reposèrent aussi dans la chapelle de Chemant, mais deux enfants de César-Pierre furent inhumés au cimetière.

Dans le même enfeu furent aussi déposés quelques membres de la famille de Chardon qui habitait la Gennevaisière au XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux petits enfants de la Rue de Rouville furent enterrés au cimetière (1710), ainsi que leur tante Louise-Claude Le Chevalier (1728).

Quand l'ordonnance royale eut défendu l'inhumation dans les églises, un enfant Louet de la Boutonnière (1765) et Mme de Chardon (1771), furent inhumés dans le cimetière.

Il dut y avoir réclamation, appels au Parlement ; en tout cas, il y eut décision que l'ordonnance ne pouvait supprimer le droit d'enfeu et on enterra dans la chapelle Mlle Anne Céleste de Chardon (1773) et Mlle Mélanie de Cheverue (1779). Mais on mentionnait soigneusement le droit : Mlle de Chardon fut enterrée « au lieu de l'enfeu des seigneurs de la Giraudière et descendants des de Goheau, dans la chapelle de Notre-Dame, du côté de la sonnerie de cette église ».

En 1762, avait aussi été enterré « en cette église, dans la chapelle de Notre-Dame du côté du clocher par droit d'enfeu en ladite chapelle comme descendant des de Goheau le corps de François-Auguste du Vau de Chavagnes, décédé d'hier en cette paroisse âgé de vingt-trois jours. »

L'examen plus minutieux de ce droit d'enfeu fut cause que, en 1786, Mlle Marie-Louise de Chardon, sœur d'Anne-Céleste, fut enterrée au cimetière. En 1602, la veuve d'Élie de Goheau s'était remariée avec Étienne de Chardon. Les enfants et descendants de ce second mariage étaient bien parents des seigneurs de la Giraudière, mais ils ne descendaient pas des de Goheau.

Mlle Mélanie de Cheverue fut la dernière enterrée dans l'enfeu de la famille, en 1779.

### III. — SAINT-SAUVEUR

La première église paroissiale de Blaison était située au sommet du coteau, dédiée à St Sauveur, et bâtie par le moines de St Maur, à qui le roi Clotaire avait cédé la villa royale de Blaison vers 560, d'après la vie de St Maur.

Quand Foulques Nerra éleva un château fort au bas du coteau, il fonda à côté une église dédiée à St Aubin et y établit un chapitre et il obtint que le curé de St Sauveur vînt célébrer tout le service paroissial dans la nouvelle église et le nouveau cimetière qui l'entourait.

Toutefois, l'église St Sauveur subsistait et on y célébrait certains offices ; son cimetière était conservé et on continuait à y enterrer. Nos registres précisent soigneusement que telle inhumation a eu lieu « au cimetière de Monsieur St Sauveur... » plus tard « au cimetière de St Saulveur. ». De 1597 à 1687, j'ai relevé soixante-dix sépultures, toutes au cimetière. Dans les premiers temps, les mêmes noms reviennent de temps en temps ; quelques familles désiraient être enterrées là : des Vallet, des Friaux, des Gigault, des Bouricher, habitant Raindron ou d'autres villages.

Il s'y mêle quelques étrangers : Pierre... soy-disant de Chalonnnes (1620) ; Isaac Durandeu, pauvre mendiant se disant de St-Georges-Châtelaion, le 16 juin 1631 et Jacquine Girardeau, sa femme, le 22.

Le 1<sup>er</sup> et le 5 juillet 1633, Claude Sauleau et sa mère ; les 16 août, 6 et 15 septembre 1638, deux enfants de Macé Guillot et le père ; du 26 octobre au 16 décembre 1639, la femme de Claude Piau et deux de leurs enfants. Le 7 juin 1640, Macé Rosselin, mort de la peste ; le 30 août et le 3 septembre 1740, Jacques Prouteau et Pierre Prouteau, son père, morts de la peste, et enterrés sans cérémonie. En 1651, un étranger originaire du Vendômois ; en 1664, un autre venu du Perche ; le 30 avril 1665, Pierre Oger des Landes avec un de ses enfants, âgé de 6 ans.

Il faut aller de 1665 à 1686 pour retrouver le cimetière de St Sauveur. « Le 8 mai 1686, s'étant trouvé un cadavre dans cette paroisse qui est une femme ou fille âgée d'environ 18 à 20 ans après que nous, curé de Blaison, en avons fait procès-verbal avec M. Barbot, chirurgien ledit jour et an, je l'ai fait enterrer sans aucune cérémonie, ne lui ayant trouvé aucune trace de chrétien, ainsi qu'il appert par ledit procès-verbal demeuré entre nos mains, au cimetière de St Sauveur. Étaient présents ledit Barbot et autres signés avec nous, tous de cette paroisse. Laquelle sépulture s'est faite par Noël Marion et Pierre Desmazières, vigneron, de cette paroisse. Et ledit procès-verbal, je l'ai remis entre les mains de M. David, exempt de la maréchaussée à Angers et au greffier. » Signé M. Guyet .

Le 9 mars 1687, on enterra encore à St Sauveur, Michel Billard, vigneron, de la paroisse, et c'est la dernière sépulture où St Sauveur soit mentionné.

Il n'est pas bien surprenant que ce cimetière devenu petit à petit le dépôt des pestiférés et autres contagieux et des étrangers plus ou moins suspects, ait été déserté par les paroissiens.

Cependant, le 6 novembre 1692, le curé de Blaison bénit encore dans l'église St Sauveur le mariage de deux habitants d'Angers ; l'époux avait 40 ans, l'épouse 20.

St Sauveur était donc de plus en plus abandonné et tombait en ruines, quand en 1756, le curé de Blaison y fit reconstruire une petite chapelle « reste respectable de l'église paroissiale » et, devant, un petit cimetière, l'un et l'autre bénits par l'archiprêtre de Saumur le 22 avril 1756. Jusqu'à la Révolution, la chapelle servait au moins pour la messe de la procession de la St Marc. Encadrée dans les bâtiments de feu M. Henri Marion, elle a été transformée : le bas est devenu cellier, un plancher a permis de faire au-dessus une chambre à feu. On peut la reconnaître de la route à son toit plus aigu que les autres.

Par derrière, on voit un contrefort et la trace d'une fenêtre ogivale, qui dominait et éclairait l'autel. Le bénitier est resté en place à l'entrée.

Du cimetière, il n'est plus question dans les registres ; s'il a servi, il était compris dans la dénomination « cimetière de cette paroisse ». La chapelle a été vendue nationalement le 9 thermidor, an IV. L'ancien cimetière, assez vaste puisqu'il était à l'origine le seul cimetière paroissial, a été traversé par la route qui mène maintenant vers Raindron et ses tronçons ont été joints aux propriétés voisines.

#### IV. — CHAPELLES SEIGNEURIALES

Celle de Chemant fut construite entre 1670 et 1677. On y célébra un mariage en 1673. On y enterra, avec la permission de Mgr l'évêque les quatre défunts mentionnés plus haut. Quand il y eut défense d'enterrer dans les églises, les deux enfants de Cheverue qui moururent à Chemant furent enterrés au cimetière.

La terre de Jouralan - ou Jouralem - appartenait à la famille Grudé. C'était une famille de notaires qui possédaient une des principales études d'Angers. C'est devant Maître Mathurin Grudé, que Claude de Goulaine vendit la terre de Blaison à sa belle-mère Jeanne Pinard en 1588. François Grudé, décédé à Jouralan, fut conduit processionnellement à St Maurice d'Angers, le 14 novembre 1672.

Son fils Mathurin, fit enterrer dans l'église de Blaison ses fils Claude (1685) et Joseph (1692) ; lui-même fut enterré dans la nef, le 11 septembre 1719.

Pourtant, il avait fait enterrer un enfant baptisé à la maison mort peu après, dans la chapelle de Jouralan (4 mars 1714). Noble homme René Grudé, 73 ans, fut enterré dans l'église.

Mais en 1758, ce fut au cimetière que furent enterrés le 19 avril Messire Charles Grudé, 83 ans, et le 29 avril sa femme Charlotte Maunoir, 70 ans, en présence de leur fille Charlotte, veuve d'un marquis de Maillé de la Tourlandry.

Il y eut un mariage dans la chapelle de Jouralan, le 23 février 1758.

La chapelle seigneuriale de la Boutonnière ne servit à aucune sépulture. Les registres n'y signalent que les mariages des deux filles de Messire René-Charles Louet : l'aînée avec M. Antoine du Bois de Maquillé en 1780, et la cadette avec M. Petit, vicomte de Chemellier, fils de M. Petit, baron de Blaison, en 1784.

#### V. — GOHIER

Le cimetière de Gohier comprenait au midi une étroite bande de terrain comprise entre la nef et les dépendances de la cure ; il s'élargissait davantage à l'occident devant la grande porte, au nord et à l'orient, entourant l'église et s'étendant derrière son chevet. Comme à Blaison, on enterrait dans l'église les notables de la paroisse et il n'y a aucune trace de droit d'enfeu.

Les registres ne mentionnent les sépultures que depuis l'année 1669, et l'année 1670 est égarée.

Là aussi, on retrouve des traces d'épidémie. Du 21 septembre au 10 novembre 1702, la dysenterie emporte dix paroissiens. Le mois de mars 1709 compta neuf sépultures, et par la dysenterie de 1779, du 19 septembre au 20 novembre, il y en eut dix-huit.

Les registres mentionnent une soixantaine de sépultures dans l'église ; la première est du 13 février 1669, la dernière du 14 août 1761.

Ce sont des sépultures de notables : famille Fortin, notaire royal à Angers, famille Normand, surtout famille Commeau.

Messire Jacques Fortin, ancien curé est enterré au cimetière (1668). Les autres ecclésiastiques sont enterrés dans l'église : MM. René Bouricher, chanoine de Blaison et chapelain d'une chapelle desservie en l'église de Gohier (1669) ; son neveu René Bouricher, chantre du chapitre de Blaison et chapelain de la Vignauderie desservie en l'église de Gohier, amené de Blaison (1689) ; les curés Balthazar Rodolphe, 46 ans (1700) ; Jean Mézière, 74 ans (1737) ; Jean Métivier, 52 ans (1752).

En 1694, le curé Rodolphe avait enterré dans son église son frère Ambroise, garçon, 28 ans. Ils étaient fils d'un peintre assez réputé, d'après C. Port, et dont le vrai nom était Scorre, mais qui ne signait que de son nom de baptême Rodolphe, habitude conservée par ses enfants.

Dans l'église de Gohier, furent aussi enterrés Pierre Cambon. 60 ans, maître d'école de cette paroisse et de Blaison (1732). Son successeur Jacques Cordier maître d'école de Gohier et de Blaison était témoin d'un mariage en 1737. Quand il mourut en octobre 1761, à 81 ans, il avait été

remplacé à l'école par son gendre Élie Colin, dont la femme, Henriette Cordier, mourut à 60 ans, en 1780.

Dans le cimetière on enterrait surtout les paroissiens y compris, au début, les premiers habitants de la Marsaulaie, en Vallée, qui fut plus tard réunie à St-Mathurin.

On y déposa aussi Jacques Sicot, de Corné, voiturier par eau, noyé le 1<sup>er</sup> décembre 1729 et enterré le 29 ; et en 1745, Michel Lebrun, de St Clément-des-Levées.

Quelques vagabonds inconnus, décédés dans les granges où on les recueillait ; un homme connu seulement sous le nom de Gabriel, dit Petit-Bruit, recueilli et décédé à la cure, furent mis au cimetière de Gohier.

« Le 20 février 1729 a été inhumé hors le cimetière de ce lieu, le corps de feu Julien Gillet, garçon, cordonnier, originaire de la paroisse de St Barthélemy proche Angers, âgé de vingt huit ans ou environ et habitant de cette paroisse depuis neuf mois ou environ, d'hier décédé et trouvé dans une des rues du village des Granges en cette paroisse, lequel on nous a dit avoir été assassiné. » C'est le seul acte un peu extraordinaire des registres.

L'administration civile supprima en 1790 la paroisse de Gohier et la rattacha à Blaison. Peut-être commença-t-on alors à enterrer les habitants de Gohier à Blaison. Où les enterra-t-on quand tout culte fut supprimé de 1793 à 1800 ?

Après le Concordat, ils furent enterrés dans le cimetière de leur paroisse, c'est-à-dire à Blaison.

Une grande partie de l'ancien cimetière de Gohier, fut prise par le chemin qui descend de la Grand'Maison au bourg. Le surplus devint la propriété de M. Négrier-Desgranges, puis de sa fille, Madame Thouin.